



Picardie

Groupe de Suivi Académique sur la voie professionnelle

Réunion du 20 octobre 2010

Monsieur Page, I.E.N. E.T., coordonnateur des Inspecteurs, fait un rapide bilan de l'accompagnement personnalisé (A. P.), d'après une enquête réalisée dans les établissements.

La répartition des heures varie d'un établissement à l'autre, mais tout est possible : en barrettes, avec dédoublement, en heures perlées... L'A.P. fonctionne bien si une réflexion préalable en Conseil Pédagogique a été menée, et s'il est intégré à l'emploi du temps des élèves. Cela fonctionne moins bien si les heures d'A.P. servent juste à compléter les services des enseignants.

L'autonomie des établissements est importante (pas de directive), et la répartition des heures est à utiliser sur les 3 années du bac professionnel. Les actions envisagées sont de divers types : accueil, tutorat anciens/nouveaux, parrainage par une entreprise, projet, mise en place d'outils –livrets, portfolio, entretiens individuels -...

Les freins à l'A.P. sont lorsque le fonctionnement est sans réflexion, rigide, sans adaptation, et qu'il existe une réticence des équipes (en bonne voie de changement). Un pilotage est nécessaire, et des bilans/corrections sont à réaliser à chaque fin de cycle de 7 à 8 semaines.

Monsieur Page évoque ensuite les passerelles CAP → Bac Pro, Bac Pro → BTS.

Les passerelles ne sont pas simples à cause des difficultés rencontrées par nos élèves. Aussi, il est important d'utiliser l'A.P. :

- En 1^{ère} Bac Pro pour aider et mieux intégrer les élèves montant de CAP
- En Terminale Bac Pro pour aider les élèves souhaitant poursuivre en BTS

Question du SGEN : *Nous sommes d'accord sur la nécessité d'aider les élèves grâce à l'A.P., donc sur les moyens des Lycées Professionnels, mais qu'est-il prévu en BTS pour favoriser l'intégration de nos élèves de Bac Pro ?*

Réponse de Monsieur Page : Il faut essayer de dégager des moyens pour conforter l'accueil des élèves de Bac Pro. Cela peut passer par un allègement en enseignement professionnel afin d'augmenter temporairement les heures d'enseignement général, cela peut faire l'objet d'un projet. C'est une nécessité au regard du nombre croissant d'élèves de Bac Pro qui intègrent des BTS (40% des effectifs).

Monsieur Page reprend sur l'A.P. et précise qu'il faut partir des besoins des élèves détectés lors de l'accueil, constituer des groupes et en changer lors des fins de cycle.

Le SGEN fait remarquer que nombre d'établissements ont mis en place des tests et évaluation, mais que leur exploitation est pour l'instant compliquée et limitée.

Le collège des Inspecteurs nous rappelle qu'ils sont à la disposition des équipes pour leur apporter de l'aide, et qu'ils répondent favorablement à toute demande dans les établissements.

Monsieur Hubert (Chef du cabinet du Recteur) s'inquiète des passerelles descendantes, en fin de 2^{nde} vers des CAP dans le même champ professionnel. Les élèves choisissent la facilité (en faire le moins possible) et c'est aux équipes d'aider ces élèves à ne pas décrocher afin de poursuivre la filière Bac Pro 3 ans.

Autres sujets abordés

- Réforme des Bac Pro « secrétariat » et « comptabilité : Rentrée 2012, mise en place d'un seul Bac Pro « Métiers des Services Administratifs » en remplacement des 2 autres.
- Rémunération des C.C.F. : M. Hubert s'engage à fournir les informations dès que possible.
- Classe de troisième DP6 : Elle est de préférence implantée en Lycée Professionnel, avec intervention des collègues du collège pour l'enseignement général, et ceux du L.P. pour l'enseignement professionnel. Ce ne sont pas des élèves « à problème » mais des élèves « à projet professionnel ».
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.) : La question des 22 semaines en Bac Pro 3 ans est posée, mais personne n'apporte de réponse.

Le SGEN signale la difficulté croissante de trouver des lieux de stage.

Monsieur Landeau, I.E.N. E.T., évoque la mise en place de la banque de stages de l'académie et la nécessité de mettre en commun nos fichiers d'entreprises. Le représentant des Proviseurs (Lycée de Beauvais) précise que les établissements privés accèdent aussi à la banque de stage et prennent des lieux de stage à nos élèves...

Adresse de la banque de stage : <http://stages.ac-amiens.fr>